

Québec, le 27 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**OBJET :** Pétition relative au projet de construction d'un pont reliant la ville de Sorel-Tracy et la municipalité de Lanoraie

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 18 mai 2017 par le député monsieur Sylvain Rochon de la circonscription de Richelieu, demandant au gouvernement du Québec que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports se saisisse de l'étude de préfaisabilité sur un pont à péage, l'enrichisse des informations qu'il possède, fixe les conditions de réalisation du projet et détermine l'appui technique et financier qu'il peut lui consentir.

Malgré le peu d'information actuellement disponible sur ce projet, considérant qu'il s'agit d'une initiative privée, le Ministère évalue qu'il s'agirait assurément d'un projet majeur d'infrastructure routière de plus de 100 millions de dollars qui serait assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

... 2

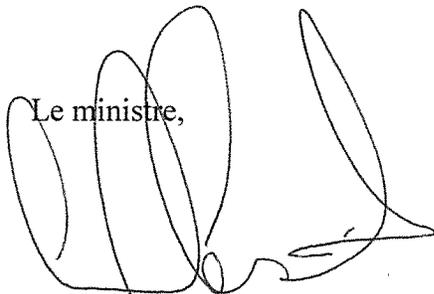
La justification du besoin pour un tel lien routier au-dessus du fleuve reste à démontrer et à confirmer au regard :

- des besoins actuels et projetés en circulation de tout le secteur compris entre Trois-Rivières (pont Laviolette) et Montréal;
- de la présence d'une traverse maritime à proximité (entre Sorel-Tracy et Saint-Ignace-de-Loyola) qui est actuellement opérée par la Société des traversiers du Québec (STQ);
- des investissements en cours par le gouvernement du Québec dans le cadre du projet de modernisation des installations portuaires de la STQ pour la traverse précitée, soit le réaménagement des quais et des aires d'attentes sur les deux rives et de nouveaux navires de plus grande capacité.

Qui plus est, le Ministère ne possède pas suffisamment d'éléments probants permettant de confirmer la pertinence de ce projet pour la collectivité en termes de développement économique, touristique, culturel et social. Cela dit, le Ministère évalue chaque demande qui lui est envoyée et poursuit ses analyses lorsque de nouveaux éléments pertinents lui sont acheminés.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Laurent Lessard